

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**No. produit** KA005C  
**Nom de la substance** PRO-LINK OVEN CLEANER  
**Date de la révision** 17-juillet-2013  
**Renseignements sur la société** PRO LINK INC  
OTTAWA ONTARIO, K1Z 1E9 CANADA  
**Company phone** ~  
**Emergency telephone US** 1-866-836-8855  
**Emergency telephone outside US** 1-952-852-4646  
**Version n°** 02  
**Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version** 17-juillet-2013  
**Date de péremption** 17-Jul-2016  
**Usage du produit** Nettoyant pour fours

## 2. Identification des risques

**Description générale des risques** DANGER  
CONTENU SOUS PRESSION.  
Aérosol Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Peut être mortel si inhalé. Peut être mortel si inhalé ou avalé.  
Corrosif. Entraîne des brûlures aux yeux et à la peau. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme.

**Effets potentiels sur la santé**

**Voies d'exposition** Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

**Yeux** Cause des brûlures chimiques. Corrosif pour les yeux et pouvant provoquer de graves dommages y compris la cécité.

**Peau** Cause des brûlures chimiques. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.

**Inhalation** Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel. Peut provoquer des irritations graves du système respiratoire. Provoque des brûlures. Peut irriter l'appareil respiratoire.

**Ingestion** Peu être mortel en cas d'ingestion. Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion. L'ingestion provoque des brûlures du canal digestif et des voies respiratoires supérieures.

**Organes cibles** Système nerveux central. Poumons. Système respiratoire.  
L'exposition répétée ou prolongée peut causer des dommages aux reins et au foie.

**Effets chroniques** Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.

**Signes et symptômes** Le contact de la peau, des yeux et des muqueuses avec cette substance provoquera des brûlures.

**Effets potentiels sur l'environnement** Les composants de ce produit sont dangereux pour la faune et la flore aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle	112-34-5	7 - 13
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	3 - 7

Nom du produit: Grill & Oven Cleaner

Product #: 826-002 Version n°: 02 Date de la révision: 17-juillet-2013 Date de publication: 17-juillet-2013

MSDS CANADA

1 / 9

Composants	No CAS	Pour cent
Butane	106-97-8	1 - 5
Monoéthanolamine	141-43-5	1 - 5
Propane	74-98-6	1 - 5
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

#### 4. Premiers soins

##### Procédures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'il y a présence de lentille cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ou tenter de retirer les lentilles. Continuer de rincer. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Consulter immédiatement un médecin. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié.
<b>Avis aux médecins</b>	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
<b>Conseils généraux</b>	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Tenir toute victime au chaud. Garder la victime en observation.

#### 5. Mesures de lutte contre le feu

<b>Indice d'inflammabilité</b>	La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Eau.
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</b>	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

## Données sur l'explosibilité

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Donnée inconnue.

**Sensibilité aux chocs** Donnée inconnue.

**Produits de combustion dangereux** Peut comprendre des oxydes de Azote.

## 6. Procédures en cas de déversement

**Précautions individuelles** Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**Mesures de précautions environnementales** Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

**Méthodes de confinement** Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

**Méthodes de nettoyage** Ventiler la zone. Ne pas rejeter dans l'environnement. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**Autres informations** Nettoyer selon les réglementations applicables.

## 7. Manutention et entreposage

**Manutention** Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact cutané avec cette matière. Éviter l'exposition prolongée. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation.

**Entreposage** Aérosol niveau 1.  
Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver à température et à pression atmosphérique ambiantes. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Level 1 Aerosol (NFPA 30B)

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

**Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)****Composants**

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1000 ppm
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m3
		6 ppm
	TWA	7.5 mg/m3
		3 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

**Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)**

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	750 ppm
	TWA	600 ppm
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	800 ppm
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

**Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1900 mg/m3
		800 ppm
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m3
		6 ppm
	TWA	7.5 mg/m3
		3 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3
		1000 ppm

**ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	PEL limite d'exposition autorisée	2 mg/m3
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	PEL limite d'exposition autorisée	6 mg/m3
		3 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	PEL limite d'exposition autorisée	1800 mg/m3
		1000 ppm

**Contrôle ingénieur**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

## Équipement de protection individuelle

**Protection pour les yeux et le visage** Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Écran facial.

**Protection de la peau** Éviter le contact cutané avec cette matière. Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant.

**Protection respiratoire** Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

## 9. Caractéristiques chimiques et physiques

<b>Apparence</b>	Gaz comprimé liquéfié.
<b>Point d'ébullition</b>	108.46 °C (227.23 °F) évalué
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Point d'éclair</b>	-104.44 °C (-156.00 °F) Propulseur évalué
<b>Forme</b>	Aérosol
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Donnée inconnue.
<b>Odeur</b>	Ammoniacale.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	13 - 14 évalué
<b>État physique</b>	Gaz.
<b>Pression de vapeur</b>	85 - 105 psig @ 70F évalué
<b>Solubilité (eau)</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité</b>	1.009 évalué évalué
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume</b>	8.5 % évalué
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume</b>	1.3 % évalué
<b>Autres données</b>	
<b>Chaleur de combustion</b>	5.7 kJ/g évalué

## 10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	Risque d'inflammation.
<b>Conditions à éviter</b>	Exposition à l'air. Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de phosphore.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 11. Données toxicologiques

### Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Grill & Oven Cleaner (CAS Mélange)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Autre</i>		
DL50	Rat	2116.636 mg/kg, évalué
	Souris	522.1175 mg/kg, évalué
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	18640.1543 mg/kg, évalué
	Rat	12919 mg/kg

<b>Produit</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats d'essais</b>
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	55494.1172 mg/l, 15 minutes, évalué 27416.668 mg/l, 4 heures, évalué 187 mg/l/4h
	Souris	28333.332 mg/l, 2 heures, évalué
<i>Orale</i>		
DL50	Cobaye	12816.8027 mg/kg, évalué
	Lapin	23157.8945 mg/kg, évalué
	Rat	538.9981 g/kg, évalué
	Souris	15011.0439 mg/kg, évalué
<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats d'essais</b>
Butane (CAS 106-97-8)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	658 mg/l, 4 heures
	Souris	680 mg/l, 2 heures
Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle (CAS 112-34-5)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Autre</i>		
DL50	Rat	500 mg/kg
	Souris	850 mg/kg
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	2700 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Cobaye	2000 mg/kg
	Lapin	2200 mg/kg
	Rat	4500 mg/kg
	Souris	2400 mg/kg
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Autre</i>		
DL50	Souris	40 mg/kg
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	1350 mg/kg
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Autre</i>		
DL50	Rat	67 mg/kg
	Souris	50 mg/kg
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	1025 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Cobaye	620 mg/kg
	Rat	10.2 g/kg
	Souris	700 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Propane (CAS 74-98-6)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 1442.847 mg/l, 15 minutes 658 mg/l/4h

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

<b>Effets aigus</b>	Aiguë DL50: 12919 mg/kg, Rat, Cutané Provoque des brûlures.
<b>Effets locaux</b>	Très toxique par inhalation. Peut provoquer la formation de solutions corrosives au contact de l'eau.
<b>Effets chroniques</b>	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.  L'exposition répétée ou prolongée peut causer des dommages aux reins et au foie.
<b>Cancérogénicité</b>	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Le risque d'un cancer ne peut pas être exclu suite à une exposition prolongée.
<b>Tératogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

## 12. Données écologiques

Données écotoxicologiques		
Produit	Espèces	Résultats d'essais
Grill & Oven Cleaner (CAS Mélange)		
Algues	IC50	Algues 687 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia 3071 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Poisson 746 mg/L, 96 heures
Composants	Espèces	Résultats d'essais
Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle (CAS 112-34-5)		
Crustacés	CE50	Daphnia 2850 mg/L, 48 heures
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus) 1300 mg/l, 96 heures
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)		
Poisson	CL50	Poisson 45, 96 heures
<b>Aquatique</b>		
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia) 34.59 - 47.13 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis) 125 mg/l, 96 heures
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)		
Algues	IC50	Algues 15 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia 65 mg/L, 48 heures
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 114 - 196 mg/l, 96 heures

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

<b>Écotoxicité</b>	CL50: 746 mg/L, Poisson, 96.00 heures CE50: 3071 mg/L, Daphnia, 48.00 heures IC50: 687 mg/L, Algues, 72.00 heures Les composants de ce produit sont dangereux pour la faune et la flore aquatiques.
<b>Effets sur l'environnement</b>	Nocif pour les organismes aquatiques. Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

**Persistance et dégradabilité** Donnée inconnue.

**Coefficient de partage**

Butane	2.89
Diethylene Glycol Monobutyl Ether	0.56
Monoethanolamine	-1.31
Propane	2.36

### 13. Élimination des résidus

**Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Incinérer le matériau en milieu contrôlé dans un incinérateur homologué. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Lorsqu'il est mis au rebut, ce produit doit être considéré comme un déchet inflammable de type D001 selon la RCRA (Resource Conservation and Recovery Act - É.-U.). Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

### 14. Informations relatives au transport

**TDG**

<b>N° ONU</b>	UN1950
<b>Nom officiel d'expédition UN</b>	AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 8, groupe d'emballage II
<b>Classement des dangers</b>	2.1
<b>Classement des dangers subsidiaires</b>	8
<b>Polluant marin</b>	•
<b>Dispositions particulières</b>	80 SOR/2002-306
<b>Étiquettes requises</b>	Aucune
<b>Exceptions liées au conditionnement</b>	If <0.125L: Consumer Commodity

**IATA**

<b>UN number</b>	UN1950
<b>UN proper shipping name</b>	Aerosols, flammable, containing substances in Class 8, Packing Group II
<b>Transport hazard class(es)</b>	2.1
<b>Subsidiary class(es)</b>	8
<b>Labels required</b>	Forbidden
<b>ERG code</b>	10C
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
<b>Packaging Exceptions</b>	Forbidden

**IMDG**

<b>UN number</b>	UN1950
<b>UN proper shipping name</b>	AEROSOLS
<b>Transport hazard class(es)</b>	2.1
<b>Subsidiary class(es)</b>	8
<b>Labels required</b>	None
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
<b>Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code</b>	Not applicable.
<b>Packaging Exceptions</b>	LTD QTY





## 15. Données réglementaires

### Règlements du Canada

Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.

### Situation SIMDUT

Contrôlé

### Classement SIMDUT

A - Gaz comprimé  
D2A - autres effets toxiques - TRÈS TOXIQUE  
D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE  
E - Corrosif

### L'étiquetage SIMDUT



### Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

### Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.